



Relevé de conclusions

Conseil de quartier Tour Chabot-Gavacherie

Mercredi 8 février – 20h00

Centre Socioculturel du Parc

Direction des Vies Participatives

Rédaction : P FOURNIER

Co-Présidents : Valérie BELY-VOLLAND (Co-Présidente élue)

Élus : Dominique SIX (Adjoint au maire)

Membres : Ghislaine ALLERA, Michel CARO, Ludovic DANET, Alain ETIEN, Jean GUENARD, Marlène GUERIN, Ben LARBI, Catherine MARAIS, Bernard MONTAIGNE, Frédéric ORRY, Brigitte THOMAS.

Excusés : Sébastien FRESLON (Co-président habitant), Alain BAUDIN (Adjoint au maire), Anne Lydie HOLTZ (Adjointe au maire), Colette BAUDIN-DEVANNE, Angéline GLUARD, Gilbert TESSON, Gérard ZABATTA .

Agents municipaux : Pierre FOURNIER (service Vies participatives), Christelle GIRARD (Mairie de quartier)

Public : 11 personnes

Ordre du jour du Conseil de quartier :

1. Retour sur le travail des commissions
 2. Focus sur le diagnostic en marchant
 3. Informations diverses
-

Valérie BELY-VOLLAND (Co-Présidente élue du quartier) ouvre la séance et remercie les conseillers de quartier et le public d'être présents.

Elle précise que le renouvellement des conseils de quartier aura lieu en septembre/octobre 2017.

1. Retour sur le travail des commissions

Commission Animation

Vide-Greniers 2017 : Quelles perspectives ?

Le référent de la commission animation évoque l'organisation de la seconde édition du vide-greniers prévue le dimanche 14 mai 2017.

Lors du précédent conseil de quartier, il a été précisé que pour une parfaite organisation, l'implication des conseillers est très importante.

Ainsi, une réunion a eu lieu le lundi 17 octobre 2016 afin de décider si les forces en présence étaient assez nombreuses pour reconduire une édition en 2017.

La commission s'est accordée sur le fait que même si il n'y a pas assez de monde, il est dommage pour le quartier de ne pas conserver cet événement sur le quartier. Ainsi, le CQ renouvelle l'édition.

Pour cette journée, la commission souhaite valoriser la place de l'enfant, et communiquer sur l'aspect « journée pour enfant » en plus du vide-greniers.

En effet, des animations gratuites seront proposées :

- Manège
- Structure gonflable
- Présence d'un clown avec spectacle à 16h

De plus, une buvette avec restauration sera proposée par l'association Alpha BEN.

Une réunion de programmation doit être prévue pour fin mars début avril.

Commission Cadre de Vie

Retour sur le travail engagé Rue de la Gavacherie

Une partie de la rue de la Gavacherie n'a pas été traitée dans le cadre du PRUS (section Fief Trochet/Ribray). Les conseillers de quartier souhaitent s'investir sur la sécurisation des cheminements sur la section citée. En effet, les trottoirs sur cette partie sont peu larges.

Un travail de diagnostic a été proposé par un groupe de conseillers. Suite à cela, une visite sur site, avec un technicien du bureau d'étude de la Ville a eu lieu le jeudi 15 septembre 2016.

Cette visite de terrain a eu pour lieu de préciser les demandes auprès des services de la Ville (Vie participative et Bureau d'études de la direction des Espaces publics).

Des études sont donc en cours sur les points suivants :

- Elargissement des trottoirs rue de la Gavacherie de 20 cm à 30 cm
- Demande de la pose d'un miroir afin de pallier le manque de visibilité à l'angle de la rue Jacques Cartier et Rue Gavacherie

Avant d'aller plus loin dans ce projet, il convient de savoir «d'où l'on part ».

Ainsi, des comptages vont être mis en place au printemps 2017 sur la rue de la Gavacherie. Ces derniers permettront de connaître la vitesse des véhicules, le type de véhicules et le nombre de passages quotidiens dans la rue.

Ce n'est qu'une fois ces données chiffrées en tête que la commission pourra étayer sa demande. Il convient d'avancer en toute logique et de travailler ce projet en ayant en tête un aménagement – sur le long terme – du carrefour Ribray/Mouganderie/Gavacherie.

Impasse du jaune

Les riverains de l'impasse du jaune souhaitent de l'éclairage public dans leur impasse. L'éclairage de cette impasse n'est pas dans les projets et priorités prévus par les services gérant l'éclairage public. Ainsi, cette demande a été relayée au conseil de quartier Tour Chabot Gavacherie.

Lors d'un diagnostic, les conseillers de quartier se sont rendus sur site. Si l'impasse comporte en effet peu d'habitation, le conseil souhaite tout de même une étude pour la mise en place d'éclairage sur cette impasse.

Après une première étude, les normes d'éclairage contraignent réellement la mise en place d'éclairage sur cette impasse. Ainsi, une demande pour de l'éclairage à énergie solaire est à l'étude. Cette proposition limitera les travaux d'installation. Une demande de devis est en cours. Le conseil de quartier devra ensuite trancher sur le fait que cette demande constitue ou non une priorité pour 2017.

Retour sur la visite du parc de la Tour Chabot

Evoquée lors du dernier conseil de quartier, une visite fin septembre sur le parc de la Tour Chabot avait validé le principe de reprise des Jardins du CSC par les espaces verts de la Ville.

Les espaces verts ont donc repris les jardins début 2017.

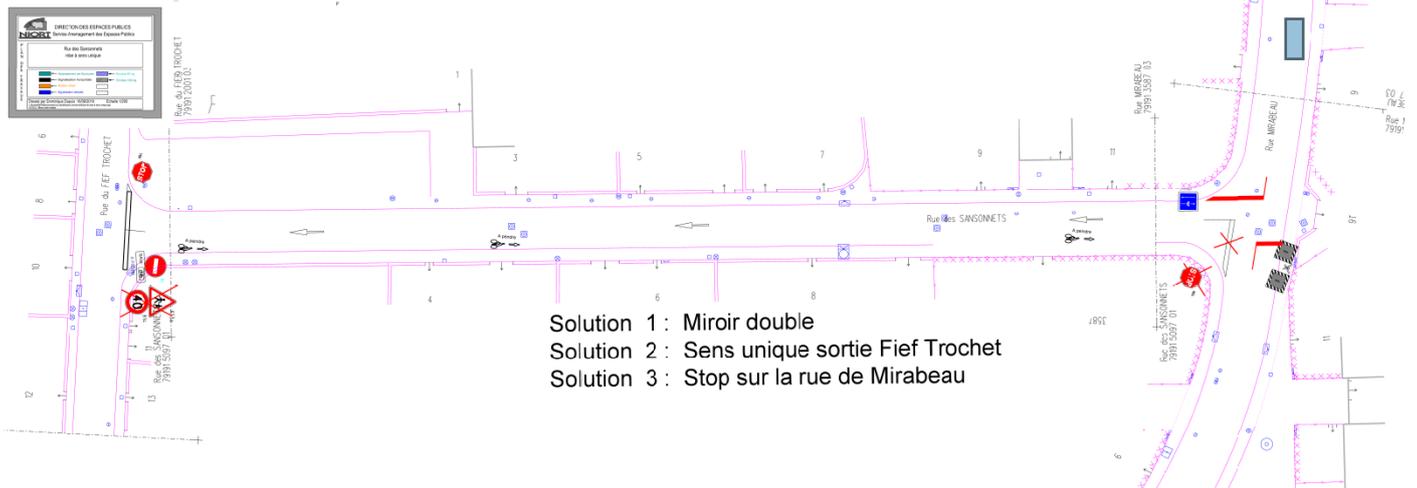
Dans la même logique, la partie bétonnée du parc à poney va être retirée par la société EIVE. Cette intervention est réalisée à la demande du conseil de quartier.

Rue des Sansonnets

Des riverains de la Rue des Sansonnets ont fait remarquer aux services techniques de la Ville qu'il y avait un réel manque de visibilité à l'angle de la rue des Sansonnets et de la rue du Mirabeau.

Lors du précédent conseil de quartier, c'est la solution « 1 » qui a été retenue. Ainsi la mise en place de ce miroir a eu lieu début 2017.

Pour rappel ; le bureau d'étude de la Ville propose trois scénarios :



Question diverses

Des barrières sont positionnées sur le trottoir, côté arrêt de bus, au carrefour Ribray/Gavacherie. Le cheminement piéton est perturbé. Combien de temps cela va-t-il durer ? C'est dangereux pour les enfants notamment.

Le coordinateur du conseil de quartier se fait le relais de cette demande. En effet, il convient de sécuriser les piétons.

Nous n'avons pas beaucoup d'information sur le vélo en Ville. Les cyclistes, comme les automobilistes, se comportent rarement de la bonne façon. Des actions sont-elles prévues ?

Dominique SIX rappelle sur ce point qu'un travail en lien avec l'association VillOvélo est engagé afin de donner une place au vélo dans la Ville. Cette association organise de nombreuses actions de sensibilisations sur le territoire.

Sur ce point les conseillers regrettent de ne pas en avoir connaissance

Dominique SIX précise que le vélo doit prendre peu à peu sa place dans les habitudes des Niortais. Une rubrique sera dorénavant consacrée aux vélos en ville dans le magazine municipal Vivre à Niort.

Où en est le projet de requalification du secteur Dumont d'Urville et Max Linder ? Les conseillers de quartier précisent qu'ils aimeraient avoir des informations sur ce projet, et ne pas être mis devant le fait accompli une fois le projet terminé.

Valérie BELY-VOLLAND précise qu'elle n'a pas d'information sur le devenir du projet. Mais que les porteurs du projet vont être questionnés sur ce point afin de voir si une réponse peut-être apportée au conseil de quartier.

2. Retour sur le diagnostic en marchant sur le quartier

Afin de répondre aux nombreuses demandes des habitants et conseillers, un diagnostic en marchant a eu lieu le samedi 8 octobre. Une dizaine de conseillers de quartier étaient présents lors de cette matinée. Cette visite a été l'occasion de faire un état des lieux partagé du quartier et d'améliorer ainsi le cadre de vie.

Des demandes légères ont été traitées. D'autres demandes ne sont pas encore prises en charge. Pierre FOURNIER va ainsi relancer certaines demandes.

Pierre FOURNIER rappelle qu'il peut se faire le relais de toute demande relevant du cadre de vie.

Un compte-rendu de ce diagnostic a été envoyé à l'ensemble des conseillers.

3. Informations Diverses

Eclairage public sur Niort

La Ville a travaillé sur son schéma directeur d'éclairage public et projette de remplacer les luminaires existants par du système LED. Le coût de cet investissement est chiffré à 4 millions d'euros.

La ville de Niort compte 13 000 luminaires qui coûtent chaque année 800 000€ en dépense d'énergie.

Les aménagements présentés interviennent avec les objectifs suivants :

- Améliorer l'éclairage
- Diminuer les consommations
- Rationaliser la diversité des types de lampadaires
- Eclairer seulement le domaine public

Ces interventions auront lieu de mars 2017 à fin 2021.

Suppression d'éclairage public

- Boulevard Allende : L'éclairage public va être supprimé entre les deux ronds-points du boulevard. Pour rappel cette portion est autorisée seulement aux véhicules
Sur ce point, il convient de rappeler que suite à une panne en 2013, l'éclairage n'a pas pu être remis en fonctionnement. La question du fonctionnement de cet éclairage a donc été posée, notamment suite aux aménagements réalisés à proximité (voie cyclable et voie piétonne)
- Rue du Champ des Vignes et rue de la Bourgne : La performance des luminaires neufs permet de supprimer certains d'entre eux. Ainsi l'intensité lumineuse sera la même, mais avec moins de luminaires.

Désactivation d'éclairage public

- Rue Auguste Perret : 2 luminaires privés sont alimentés par le réseau public. Ils vont donc être désactivés. Un courrier va être adressé aux propriétaires, les invitant à s'alimenter par leurs propres moyens.
- Résidence de la Tour Chabot : Le parking de la résidence est actuellement alimenté par le réseau d'éclairage public. Cet éclairage va donc être désactivé. Ici aussi, un courrier va être adressé aux propriétaires, les invitant à s'alimenter par leurs propres moyens.

Espace privés des instances de la Vie Participative

Le lancement de l'espace numérique a eu lieu le 6 décembre lors du temps fort de la Vie participative.

Afin de pouvoir s'inscrire, les conseillers de quartier recevront un mail indiquant les dates de formations qui auront lieu au cours du mois de mars 2017.

NiORT Espace Membre Démocratie Participative

Floriane BOURREAU

Accueil / Accueil

Bienvenue sur l'espace membre Démocratie Participative de la ville de Niort.

Saint Liguire / Quartier Nord / Souché

Coordinatrice Vie participative
Floriane BOURREAU floriane.bourreau@mairie-niort.fr
05 49 78 74 78
Espace Michelet, 3 rue de l'Ancien Musée - Niort

Goise-Champommier-Champclairot / Saint Florent / Sainte Pezanne

Coordinatrice Vie participative
Sabrina VOLET sabrina.volet@mairie-niort.fr
05 49 78 78 98
Espace Michelet, 3 rue de l'Ancien Musée - Niort

Clou Bouchet / Tour Chabot/Gavacherie / Centre-Ville :

Coordinateur Vie participative
Pierre FOURNIER pierre.fournier@mairie-niort.fr
05 49 78 73 46
Espace Michelet, 3 rue de l'Ancien Musée - Niort

Chaque formation sera limitée à 12 participants. Des vidéos tutoriels seront mises en ligne pour ceux qui souhaitent découvrir les modules seuls.

Evènement dans les quartiers

- Conseil de quartier de Souché - Espace Lambon - Exposition de printemps – « REGARTS évanescents » aura lieu sur la période se déroulant du 30 mars au 5 mai 2017 aux heures

d'ouverture de la Bibliothèque et lors de la permanence dominicale tenue à l'occasion du P'tit Marché du dimanche matin 9 avril.

Deux ATELIERS autour de la photographie seront animés in situ, par l'artiste invité :

- Adultes : WE : samedi 1er et dimanche 2 avril ;
- Enfants : les après-midi de la semaine de vacances scolaires du 24 au 28 avril.

- o Le Petit Marché de Souché – Dimanche 9 avril 2017 de 9h à 13h rue de la Mairie mars.

Nouveaux panneaux et aménagements pour les cyclistes

Le « sas vélo » : Espace matérialisé entre la ligne d'arrêt des voitures et le feu de circulation et qui permet aux cyclistes d'être mieux visibles, d'améliorer la sécurité des cyclistes tournant à gauche et d'éviter, en plus, de respirer les gaz d'échappement en se positionnant devant les véhicules motorisés.

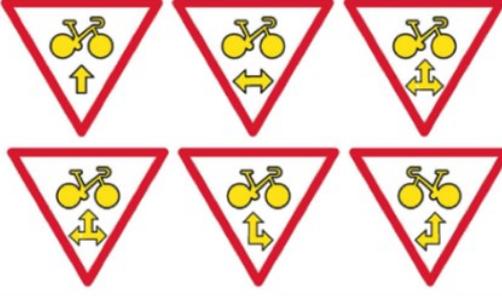


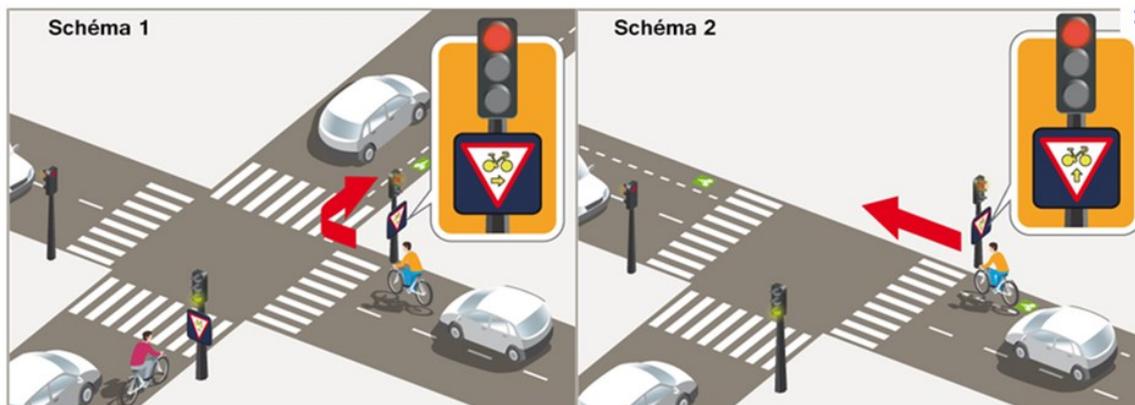
La nouvelle signalisation

De forme triangulaire, le nouveau panneau est composé d'un pictogramme de couleur jaune représentant un vélo qui apparaît sur un fond blanc bordé d'une bande rouge. Une flèche de couleur jaune indique aux cyclistes la direction à suivre, à droite ou tout droit s'il n'y a pas de voie à droite. Le panneau a la même signification que le feu jaune clignotant.

Les obligations des cyclistes

Les nouveaux panneaux et feux ne donnent pas tous les droits aux cyclistes. Pour franchir le feu rouge et s'engager vers la voie de droite ou poursuivre leur chemin tout droit s'il n'y a pas de voie à droite, ils devront faire preuve de prudence et respecter la priorité accordée aux autres usagers, particulièrement les piétons auxquels ils devront céder le passage.

 <p>M12 Autorise un cycliste à franchir la ligne d'arrêt du feu rouge pour aller dans une direction indiquée par les flèches à la condition de ne pas gêner les usagers ayant le vert.</p>	<p>Exemples de variantes du M12</p> 
--	---



En l'absence d'une de ces deux signalisations, les cyclistes ont évidemment toujours l'obligation de respecter le feu tricolore.

Journée de la propreté

La ville de Niort organise une « journée de la propreté Citoyenne », programmée le samedi 13 mai 2017.

Elle pourrait :

- impliquer les conseillers qui le souhaitent, les enfants des écoles, les parents d'élèves et les Associations de Parents d'élèves.
- être organisée « en marchant ».

Les participants seront dotés de gants, piques, poches poubelles qui leur seront remis au début et récupérer en fin du parcours.

Si le Conseil de quartier souhaite participer à l'opération : contact service Vie participative.

Contact :

Pierre FOURNIER
Coordinateur Vie participative
05.49.78.73.46
pierre.fournier@mairie-niort.fr